Dém´Act
Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE PUBLIC 0442835t

44300 NANTES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017-2018

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 18/01/2017

Présidence de : Cathy RODIER

Quorum : 12

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes désignation	N°
1. Affaires pédagogiques et éducatives					
1.1 Préparation de rentrée 2018 :					
Créations de postes	Vote		1		
Motions	Vote		2 et 3		
1.2 Projets pédagogiques	Vote		4 et 5		
2.Contrats et Conventions	Vote		6		
Questions diverses					

Signatures :

Le Président

C. Rodier

COLLEGE DE SAINT-JOSEPH DE LA SALLE * NANTES * Le Principal

Le Secrétaire

Charlotte DOLIBONI

PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION du collège 0442835t

Séance du : 08 février 2018

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	**P**	**A**	**E**	**Nom-Prénom**	**P**	**A**	**E**
Administration	Chef d'établissement	RODIER Cathy	X						
	Adjoint	-							
	Gestionnaire	KERIVEL Marie-Pierre	X						
	CPE	LOISANT Charlotte	X						
Elus locaux	Conseiller départemental	MENARD Michel			X				
	Conseillère départementale	TOUCHEFEU Catherine			X				
	Adjointe au Maire	PIAU Catherine			X				
Personnalité qualifiée									
Sous-Total			3	0	3		0	0	0
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BERILLON Gwénaëlle	X			JAGUT Laurence			X
		COMBE Benoît	X			LEBLANC Audrey		X	
		DANO Martine	X						
		DRUET Rachel	X			LE FOULGOC Fabrice		X	
		INIZAN Jean-François	X						
		LE BIHAN Christelle			X	HUET Nicolas		X	
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	BOULO Véronique	X						
		LERAY Benoît	X						
Sous-Total			7		1			3	1
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	AUGUSTIN Sandrine	X			ALLAIN Amélie		X	
		BAILLY Céline	X			AZIZI Lineda		X	
		DANGUY DES DESERTS BEAUGE Céline	X			HOUMAIRE-EVEILLARD Catherine		X	
		FRIOU Aïssa	X			GASPALOU Béatrice		X	
		OREAC Alan	X			DROUVIN Laurence		X	
		POIZOT Ketty	X			PRIM Catherine		X	
	Élèves	DUFOUR Gaïa			X				
		ROCHER Rodrigue		X		DAUVERGNE Milo		X	
Sous-Total			6	1	1		0	7	
Total			**16**	**1**	**5**		**0**	**10**	**1**

Le quorum étant atteint, la présidente ouvre la séance à 18h06.

Madame la Principale remercie la présence exceptionnelle de deux invités, Madame Julie Talbot et Monsieur Alexandre Poupelin, Services Civiques de l'établissement, déjà très investis dans leur mission et ayant voulu découvrir le fonctionnement de l'établissement vie la Conseil d'Administration.

Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration le changement suivant à l'ordre du jour :

- vote de deux projets pédagogiques avec participation des familles ;
- contrats et conventions

Les questions diverses ont été apportées à l'attention de madame la Principale qui y répondra en fin de conseil d'administration : effectifs assurés si le transfert d'une UPE2A NSA ; enveloppe « devoirs faits » ; HSE suffisantes pour les différents projets (Cross, Tutorat, PSC1, ...) ; suffisance d'un poste crée en Lettres compte-tenu des HSA.

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté.

Madame Loisant, CPE, est désignée secrétaire de séance.

RUBRIQUE I. AFFAIRES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1. Préparation de la rentrée 2018

Madame la Principale présente la Dotation Globale ainsi alloué à l'établissement pour la rentrée 2018 : une structure de 15 divisions (3 en 3ème, 3 en 4ème, 5 en 5ème, 4 en 6ème) pour 368 élèves (+ 12 élèves du dispositif ULIS).
Madame la Principale souligne le différentiel d'élèves sur les prévisions d'effectifs compte tenu des 138 élèves inscrits en CM2 à la rentrée 2017 sur les 4 écoles publiques du secteur du collège (relevé des directeurs et directrices d'école d'octobre 2017).
C'est pourquoi Madame la Principale ne soumettra pas aux membres du conseil d'administration le vote de la structure de l'établissement ce soir mais plutôt lors du CA du mois de juin lors du constat des inscriptions en classe de 6ème et des ajustements faits.

Monsieur Combe intervient pour souligner la qualité du travail des deux Services Civiques dans l'établissement et regrette le peu de reconnaissance pécuniaire de ces missions.

Madame la Principale explique alors la ventilation des heures postes et HSA pour 15 divisions. C'est pourquoi, il est proposé pour la rentrée 2018 la création de 6 postes d'enseignants :

- 1 ETP en EPS
- 1 ETP en Lettres Classiques (5 heures de besoin, le complément en Lettres Modernes)
- 1 ETP en Mathématiques
- 1 ETP en Histoire-Géographie avec CSD de 6 heures
- 1 ETP d'Anglais avec CSD de 4 heures
- 1 ETP d'Allemand (transfert du poste de Mme Haas, au collège L. Rutigliano) avec CSD de 5 heures

Pour les BMP et/ CSR :

- BMP / CSR de 5h en Lettres Modernes (complément suite à la décharge de service de Mme Druet – ESPE)
- BMP / CSR de 8h en Mathématiques (complément à l'allègement de service de M. Huet)
- BMP / CSR de 10h en Espagnol ; possibilité de stagiaire
- CSD de 3 heures en Arts Plastiques (Mme Bérillon)
- BMP / CSR de 8h en SVT
- BMP / CSR de 7h en Technologie

Du fait d'une structure contrainte, presque l'ensemble des HSA se trouvent alors utilisées ; reste à disposition 0,5 HSA.

Monsieur Combe intervient pour savoir si la structure sera bien votée en juin, madame la Principale répond que oui, suite aux ajustements faits et constat des effectifs prévisionnels de rentrée 2018.

Madame la Principale demande aux membres du Conseil d'Administration le vote de la création des 6 postes ainsi présentés.

Vote

- ☐ Pour : 16
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

Monsieur Inizan présente aux membres du Conseil d'Administration une motion pour faire remonter la nécessité d'ouvrir cinq classes de 6ème du fait des effectifs actuellement accueillis en CM2 dans les 4 écoles du secteur.

Vote

- ☐ Pour : 16
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

Madame la Principale présente également une motion, au nom de Madame l'Adjointe gestionnaire, pour la non ouverture de poste d'agents ATTE pour la rentrée 2018. En effet, le Conseil Départemental s'appuyant sur les effectifs prévisionnels de l'Inspection Académique, soit 380 élèves. C'est pourquoi avec un différentiel de -0,75 poste aucun poste n'est apparu dans le mouvement de mobilité des Agents pour le collège à la rentrée 2018. La direction s'inquière alors d'un ajustement tardif qui ne crée pas un poste de titulaire mais de contractuel alors que l'équipe se constitue, que la superficie du bâti reste le même et du fait de la forte implication, une usure des personnels s'installe.

La motion ci-jointe est lue : le Conseil d'Administration du collège public de Saint-Joseph de Porterie demande la création d'au moins 1 poste complet d'adjoint technique entretien-restauration pour la rentrée scolaire 2018-2019 afin de tenir compte de l'augmentation prévisible du nombre d'élèves mais également pour tenir compte de la charge de travail importante que les agents déjà présents ont dû assumer durant la présente année scolaire.

Vote

- ☐ Pour : 16
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

2. Projets et sorties pédagogiques

Madame la Principale présente l'organisation du concours « The Big Challenge » proposé par les enseignants d'Anglais pour 25 élèves de 6ème. Une participation des familles est demandé de 3,70 euros.

Vote

- ☐ Pour : 16
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

Madame la principale présente une sortie hors temps scolaire dans le cadre de l'EPI réalisé par Mme Jagut, professeur d'Éducation Musicale, auprès de l'ensemble des élèves de 4ème : « Projet Togezer Productions – concert du Bénin International Musical ». Il s'agit d'un concert organisé le 5 avril à la salle Paul Fort avec l'association de la

Bouche d'Air de 21h à 22h30. La participation financière demandée est de 8 euros par famille.

Des parents d'élèves interviennent sur la possibilité d'aide des familles ; Madame Kerivel rappelle que le Fond Social aide tout d'abord la restauration, le transport et les frais dus à la scolarité (fournitures scolaires). Madame Rodier rappelle que hors temps scolaires et avec participation financière, cette sortie est donc légalement rendu non obligatoire. Cependant, le collège reste attentif aux besoins et sollicitations des familles. Cette année, les sorties sont très contraintes, elles devraient l'être moins l'année prochaine du fait d'une dotation plus conséquente.
Madame Kerivel rappelle que les fonds non utilisés sont reportés sur l'année d'après.

Vote

- ☐ Pour : 16
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

RUBRIQUE II. AFFAIRES FINANCIERES

1.Contrats et conventions

Madame Kerivel et Madame Rodier présentent différentes conventions et contrats à régulariser.

CONTRATS

Convention Elimination des déchets	Nantes Métropole
Contrat collecte et traitement des consommables usagés	Conibi
Contrat d'enlèvement des huiles alimentaires usagées	Valoléique
Assurance voiture	MAIF
Convention d'adhésion au groupement de commandes en matière de sécurité	Lycée Albert Camus -Nantes
Convention d'adhésion au groupement de services en matière de sécurité	Lycée Albert Camus -Nantes
Contrat de maintenance du Département de Loire-Atlantique	Société Pentasonic
Convention de mise à disposition de moyens informatiques	Département de Loire Atlantique
Centrale d'achat départementale	Département de Loire Atlantique
Convention d'utilisation de la base nautique	Ville de nantes
Convention d'utilisation des installations sportives	Ville de nantes

Vote

- ☐ Pour : 16
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

Questions diverses :
Madame la Principale précise qu'elle a reçu M ; Le Tapissier, IEN et en charge de l'accueil des élèves Allophones au sein du département et dans les établissements scolaires du 1er degré et du 2nd degré. Il est question de transférer une UPE2A NSA du fait de la trop grande quantité d'élèves accueillis pour un seul établissement scolaire. Madame Rodier rappelle que l'ensemble des collèges de Nantes ont été sollicités, qu'une UPE2A NSA ne compte que 10 élèves maximum affectés uniquement sur ce dispositif pendant un an. Lorsque les élèves sortent du dispositif, ils réintègrent une classe ordinaire dans leur établissement de secteur (par conséquent ils intègrent également les effectifs dits « classiques »). Un enseignant référent spécialisé est dédié à ce dispositif, à l'image du dispositif ULIS.

Pour l'instant rien est arrêté. Madame Rodier rappelle que le collège accueille actuellement 5 élèves Allophones , 2 nouveaux à compter du lundi 12 février. Monsieur Inizan rappelle également que dans la majorité des cas l'intégration se fait très bien. Un protocole vient d'être mis en place dans l'établissement.

Pour l'enveloppe du Dispositif « Devoirs Faits », effectif depuis le retour des vacances de Toussaint, c'est bel et bien un allouement d'HSE à part. Il a été rappelé ce même procédé pour la rentrée 2018 par le Directeur Académique lors de la réunion de janvier avec les Chefs d'établissement.

Pour les HSE des différents projets 2018-2019, il est difficile d'avoir de la visibilité compte tenu de la structure qui risque d'évoluer en juin. Il faut donc attendre.

Pour le poste supplémentaire en lettres, Madame la Principale y a déjà répondu lors de la présentation des créations de poste. Même avec une 16ème division, une deuxième création de poste en lettres ne se justifie pas, du fait également d'un complément de service pour la décharge de Mme Druet. Il est préférable pour le moment d'en rester au poste de Lettres Classiques.

Les enseignants demandent si à la rentrée prochaine un poste d'adjoint sera crée : madame la Principale répond par la négative du fait des effectifs élèves encore insuffisants.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente du Conseil d'Administration lève la séance à 19h39.

Nantes, le jeudi 08 février 2018

Collège Public de Saint-Joseph de Porterie
25, rue des Colporteurs
44300 Nantes
02.52.20.03.50

Les Enseignants

Au Conseil D'administration du Collège 0442835t
Au Chef d'établissement

Compte tenu des effectifs des élèves de Cm2 des 4 écoles du secteur du collège public de Saint-Joseph de Porterie de 2017-2018 , il est important qu'une 5ème division de 6ème ouvre à la rentrée 2018, contrairement aux 95 élèves de prévus et aux 4 divisions de 6ème pour le moment allouée à l'établissement.

Nantes, le jeudi 08 février 2018

Collège Public de Saint-Joseph de Porterie
25, rue des Colporteurs
44300 Nantes
02.52.20.03.50

L'Adjointe Gestionnaire

Au Conseil D'administration du Collège 0442835t
Au Conseil Départementale de Loire-Atlantique

S/C du Chef d'établissement

Le Collège Public de Saint-Joseph de Porterie de la ville de Nantes a ouvert à la rentrée scolaire 2017 avec 284 élèves.

7 postes d'adjoints techniques ont été créés par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique pour l'ouverture soit :

- 2 postes de cuisinier
- 1 poste d'agent d'accueil
- 1 poste d'agent de maintenance
- 3 postes d'agents d'entretien et de restauration dont une personne à 80 % de droit.

Le Conseil Départemental a notifié au collège la dotation cible pour la rentrée scolaire 2018/2019 : 7,75 postes soit un différentiel de -0,75 par rapport à l'année scolaire en cours.

D'une part, cette notification se base sur un nombre de 380 élèves (368 élèves + 12 élèves du dispositif ULIS TFC). Or à la rentrée prochaine, l'effectif dépassera les 400 élèves, incluant les élèves du dispositif ULIS TFC.
D'autre part, les surfaces bâties correspondent à la superficie d'un établissement de 600 élèves.

Le Conseil d'Administration du collège public de Saint-Joseph de Porterie demande donc la création d'au moins un poste complet d'adjoint technique entretien -restauration pour la rentrée scolaire 2018/2019 afin de tenir compte de l'augmentation prévisible du nombre d'élèves mais également pour tenir compte de la charge de travail importante que les agents déjà présents ont dû assumer durant la présente année scolaire.